

Collection

Working
paper

Circuits courts alimentaires, un
levier pour le développement
durable territorial ?
Enjeux et propositions

Mai 2010

Avec le soutien de
la Communauté française de Belgique

Le Think tank européen ***Pour la Solidarité*** (asbl) – association au service de la cohésion sociale et d'un modèle économique européen solidaire – travaille à la promotion de la solidarité, des valeurs éthiques et démocratiques sous toutes leurs formes et à lier des alliances durables entre les représentants européens des cinq familles d'acteurs socio-économiques.

À travers des projets concrets, il s'agit de mettre en relation les chercheurs universitaires et les mouvements associatifs avec les pouvoirs publics, les entreprises et les acteurs sociaux afin de relever les nombreux défis émergents et contribuer à la construction d'une Europe solidaire et porteuse de cohésion sociale.

Parmi ses activités actuelles, ***Pour la Solidarité*** initie et assure le suivi d'une série de projets européens et belges ; développe des réseaux de compétence, suscite et assure la réalisation et la diffusion d'études socioéconomiques ; la création d'observatoires ; l'organisation de colloques, de séminaires et de rencontres thématiques ; l'élaboration de recommandations auprès des décideurs économiques, sociaux et politiques.

Pour la Solidarité organise ses activités autour de différents pôles de recherche, d'études et d'actions : la citoyenneté et la démocratie participative, le développement durable et territorial et la cohésion sociale et économique, notamment l'économie sociale.



Think tank européen **Pour la Solidarité**

Rue Coenraets, 66 à 1060 Bruxelles

Tél. : +32.2.535.06.63

Fax : +32.2.539.13.04

info@pouglasolidarite.be

www.pouglasolidarite.be

Les cahiers de la Solidarité

Collection dirigée par Denis Stokkink

Responsabilité sociétale des entreprises. La spécificité des sociétés mutuelles dans un contexte européen, Les Cahiers de la Solidarité n°23, série responsabilité sociétale des entreprises et diversité, 2010

Concilier la vie au travail et hors travail, Cahier de la Solidarité hors-série, 2010.

Faut-il payer pour le non-marchand ? Analyse, enjeux et perspectives, Série Cohésion sociale et économie sociale, n°22, 2009.

Mobilité durable. Enjeux et pratiques en Europe, Série développement durable et territorial, n°21, 2009

Tiphaine Delhommeau, **Alimentation : circuits courts, circuits de proximité**, Série développement durable et territorial, n° 20, 2009.

Charlotte Creiser, **L'économie sociale, actrice de la lutte contre la précarité énergétique**, Série développement durable et territorial, n° 19, 2009.

Europe et risques climatiques, participation de la Fondation MAIF à la recherche dans ce domaine, série Développement durable et territorial, n° 18, 2009.

Thomas Bouvier, **Construire des villes européennes durables**, tomes I et II, Série développement durable et territorial, n° 16 et 17, 2009.

Europe, énergie et économie sociale, Série développement durable et territorial, n° 15, 2008.

Décrochage scolaire, comprendre pour agir, Série Cohésion sociale et économie sociale, n° 14, 2007.

Séverine Karko, **Femmes et Villes : que fait l'Europe ? Bilan et perspectives**, Série Développement durable et territorial et politique de la ville, n°12 (n°13 en version néerlandaise), 2007.

Sophie Heine, **Modèle social européen, de l'équilibre aux déséquilibres**, Série Cohésion sociale et économie sociale, n° 11, 2007.

La diversité dans tous ses états, Série Cohésion sociale et économie sociale, n° 10, 2007.

Francesca Petrella et Julien Harquel, **Libéralisation des services et du secteur associatif**, Série Cohésion sociale et économie sociale, n° 9, 2007.

Annick Decourt et Fanny Gleize, **Démocratie participative en Europe. Guide de bonnes pratiques**, Série Citoyenneté et démocratie participative, n° 8, 2006.

Éric Vidot, **La reprise d'entreprises en coopératives : une solution aux problèmes de mutations industrielles ?** Série Cohésion sociale et économie sociale, n° 7, 2006.

Anne Plasman, **Indicateurs de richesse sociale en Région bruxelloise**, Série Cohésion sociale et économie sociale, n° 6, 2006.

Sarah Van Doosselaere, **Démocratie participative, dialogues civil et social dans le cadre du modèle social européen. Une description générale des concepts**, Série Citoyenneté et démocratie participative, n° 5, 2004.

Anne Plasman, **Calcul des indicateurs de richesse économique et de solidarité en Belgique**, Série Cohésion sociale et économie sociale, n° 4, 2004.

Entreprenariat collectif et création d'entreprises dans un cadre d'économie sociale, Série Cohésion sociale et économie sociale, n° 3, 2004.

Relevé, analyse, évaluation et recommandations en matière d'expériences innovantes de partenariats entre entreprises privées, syndicats et/ou ONG dans la lutte contre les discriminations et en matière d'intégration des populations immigrées, Série Cohésion sociale et économie sociale, n° 2, 2004.

Anne Plasman, Dimitri Verdonck, **La Politique de cohabitation-intégration à Bruxelles**, Série Citoyenneté et démocratie participative, n° 1, 2004.

Introduction.....	5
I. Des circuits courts pour une consommation responsable	6
A. Définition et typologie des circuits courts.....	6
<i>B. Un contexte porteur pour les circuits courts</i>	<i>7</i>
<i>C. Développement local durable</i>	<i>9</i>
<i>D. Circuits courts et environnement.....</i>	<i>12</i>
II. Perspectives	15
<i>A. Potentiel de développement</i>	<i>15</i>
<i>B. Quelles difficultés ?</i>	<i>18</i>
<i>C. Quels rôles pour les autorités publiques ?.....</i>	<i>19</i>
Conclusion	32

Introduction

Faire évoluer la production alimentaire mondiale dans le sens d'une lutte contre la faim, contre les inégalités, contre le changement climatique et contre les pollutions : c'est le défi sur lequel ont planché durant quatre ans pas moins de 400 scientifiques, au sein de l'International Assessment of Agricultural Knowledge, Sciences and Technology for Development (IAASTD)¹, un processus similaire à celui du GIEC pour le climat. Le rapport qui en a été tiré est une conclusion sans appel : l'agriculture telle qu'elle est menée actuellement, n'est pas durable. Dénonçant les conséquences écologiques et le coût social du modèle agricole actuel, le rapport final, décliné en cinq rapports régionaux, recommande de se tourner vers le développement de l'agro-écologie, de l'agriculture paysanne ou encore l'utilisation des connaissances locales. Autrement dit, non pas une augmentation massive des rendements, mais une meilleure répartition des productions et des flux de denrées, une agriculture moins dépendante des combustibles fossiles, s'appuyant sur la production familiale et les ressources naturelles locales.

Dans cette construction, les circuits courts alimentaires ont une place de choix, en misant sur la proximité géographique et relationnelle entre producteurs et consommateurs. Qu'on ne se méprenne pas : en donnant la priorité à des productions locales, on ne cherche évidemment pas à abolir tout commerce extérieur, ni à empêcher l'accès des habitants du Nord aux produits exotiques, ni encore à éliminer toute forme de projets d'échanges Nord/Sud. Le but n'est pas non plus ici de stigmatiser les filières comptant plus d'un intermédiaire...Circuits « courts » (un intermédiaire maximum entre le producteur et le consommateur) et circuits « longs » ne s'opposent pas par nature ; si opposition il y a, elle se trouve bien plus entre circuits territorialisés (qui peuvent être courts ou longs) et circuits globalisés. La diversité est un atout, tant qu'elle valorise le triangle produits/populations/territoires.

Quels sont alors ces circuits courts, quel est leur contexte d'émergence, quels en sont les enjeux, atouts, fragilités et perspectives ?

¹ Soit en français « évaluation internationale des connaissances, des sciences et des technologies agricoles pour le développement ». Le rapport est disponible en ligne : <http://www.agassessment.org>

I. Des circuits courts pour une consommation responsable

A. Définition et typologie des circuits courts

A quoi se réfère-t-on lorsque l'on parle de « circuit court » de distribution alimentaire ? La définition communément admise implique trois critères principaux :

- 1- Au maximum un intermédiaire entre le producteur et le consommateur – exception faite de la restauration collective, qui peut compter quelques intermédiaires supplémentaires et être toujours considérée « en circuit court », du fait de son impact sur l'agriculture du territoire qu'elle dessert ;
- 2- Des échanges monétisés : on ne se réfère donc pas à l'autoproduction, aux jardins ouvriers etc. ;
- 3- Une recherche de proximité entre producteurs et consommateurs :
 - proximité géographique, quoiqu'il soit impossible de préciser un périmètre kilométré au-delà duquel la production ne serait plus « de proximité » : cela dépend des caractéristiques (climatiques, géologiques, etc.) de chaque territoire.
 - proximité relationnelle, par la recherche de relations sociales et échanges construits autour de l'alimentation. Gilles Maréchal parle à ce propos d'« appétit de relations » ou de « mise en scène de la relation autour de l'aliment »². Qu'il soit ou non suivi d'effets, cet appétit de relations est bien réel.

	Type de vente	Définition
Vente directe	Vente sur le lieu de production	Vente directe à la ferme (produits bruts ou transformés issus de l'exploitation) Vente par cueillette
	Vente en « paniers »	<ul style="list-style-type: none">- Partenariats Locaux Solidaires entre Producteurs et Consommateurs (PLSPC) : Vente correspondant à une entente autour d'un acte d'achat entre un ou plusieurs producteurs et un groupe de consommateurs, pour un approvisionnement régulier en produits sur une durée déterminée. Différents noms selon les pays : GAS (Belgique et Italie), AMAP (France, Roumanie), CSA (Royaume-Uni), etc.- Paniers préparés par les producteurs et mis en dépôts-vente dans des commerces.- Chantiers d'insertion par la production : par exemple, des paniers de légumes bio sont produits par un chantier d'insertion en zone périurbaine. Les adhérents solidaires s'inscrivent à un abonnement annuel et reçoivent en retour des paniers.

² Id.

	Point de vente collective	Des producteurs s'associent pour commercialiser leurs produits en direct. La notion de remise directe se traduit par trois principes : pas d'achat – revente de produits pas de rémunération qui puisse apparaître comme un intéressement, vente au consommateur effectuée par un producteur.
	Vente sur les marchés de plein vent et sur les manifestations ponctuelles	Marchés, marchés de producteurs et marchés à la ferme, foires, salons etc.
	Autres modes de commercialisation	Dépôt/vente, fermes auberges, vente en tournée, vente à domicile, etc.
Vente indirecte	Restauration	<ul style="list-style-type: none"> - Restauration collective publique et privée : établissements scolaires, crèches, entreprises, maisons de retraite, hôpitaux, etc. - Restauration traditionnelle
	Artisans/Commerçants	Produits transformés et vendus par des artisans-commerçants.

L'aspect relationnel étant fondamental, on n'inclura pas ici dans la notion de circuit court les débouchés classiques, comme la grande distribution ou ses déclinaisons en supérettes. Il est entendu que ce sont des clients souvent conséquents pour les produits locaux. Cependant, l'aspect relationnel y est souvent réduit à la simple apposition du nom du producteur sur le produit. De plus, qu'il s'agisse de denrées issues de circuits courts ou longs, les produits vendus en supermarchés sont traités sous le même angle du marketing et du prix, plus que des qualités intrinsèques ou son mode de production, arguments fondamentaux pour les producteurs et consommateurs faisant le choix des circuits courts.

B. Un contexte porteur pour les circuits courts

Si ces modes d'organisation ne sont pas tous nouveaux, les circuits courts connaissent pourtant un regain d'intérêt ces dernières années. Recherche d'une plus-value pour les producteurs, envie de recréer un contact entre les deux bouts d'une chaîne d'approvisionnement de plus en plus longue et dépersonnalisée, aspirations à disposer d'une nourriture plus marquée par le terroir... Sur quoi cet essor se base-t-il ?

1. Evolutions du secteur agricole

Grâce à la mécanisation et une meilleure gestion du territoire, les gains de production ont permis ces dernières décennies d'augmenter les revenus des agriculteurs. Toutefois, l'investissement dans des techniques de plus en plus sophistiquées entraîne aussi l'augmentation des coûts de production, tandis que l'industrie agro-alimentaire fait souvent pression pour baisser les prix des matières premières et augmenter la valeur ajoutée des produits qu'elle transforme.

Face à des coûts de production élevés et des prix bas non-rémunérateurs, les agriculteurs sont incités à augmenter encore leur production pour assurer leurs revenus. Cela oblige à nouveau à investir fortement dans de nouvelles technologies, à fournir une production importante, constante et plus spécialisée. Difficile au final de diversifier les modes de commercialisation : les producteurs deviennent tributaires d'un seul groupe qui leur achète leur production d'une denrée. Or les coopératives ou grossistes peuvent légalement décider d'arrêter de commercialiser telle ou telle production, sans avoir à trouver de nouveaux débouchés pour les producteurs. Ces derniers peuvent alors se retrouver sans débouché commercial pour leur production et donc, sans revenu, provoquant alors parfois une précarisation et des difficultés à rembourser les prêts³. Par ailleurs, les prix bas pratiqués par ces filières peuvent engendrer des problèmes financiers sur les exploitations qui fonctionnent souvent grâce à plusieurs emprunts.

Au final, une frange importante du secteur agricole fait face à de multiples difficultés dans la plupart des pays du Nord, y compris au sein de l'Union européenne. Une part considérable des producteurs vit en dessous du seuil de pauvreté. Les observations et enquêtes de terrain démontrent que l'industrialisation, la standardisation, ainsi que l'allongement des filières combiné à des phénomènes de concentration, sont des facteurs de précarisation et de mal être chez les professionnels.

Ces quelques phénomènes sont parmi les raisons les plus fréquemment avancées par les producteurs pour expliquer leur orientation vers les circuits courts. La vente directe permet une meilleure valorisation économique et sociale de leur travail. Ce type de filière met l'accent sur l'autonomie décisionnelle, technique et économique des paysans ; ce qui est perçu comme une revalorisation de leur travail et savoir-faire.

Plus largement, et notamment pour les pays dits en développement, la diversification permet de lutter contre les effets néfastes d'une spécialisation dans un produit voué à être exporté, qui entraîne une grande dépendance à son égard. La diversification des produits entraînent une diversification des revenus, donc moins de risques. La transformation sur place est dès lors plus facilement réalisable, ce qui crée de la valeur ajoutée.

2. Evolutions des attentes des consommateurs

Impact des crises alimentaires

Parallèlement à ces évolutions du secteur agricole, les attentes des consommateurs se sont modifiées. Les scandales alimentaires ont ébranlé la confiance de nombreux consommateurs : la prolifération des labels tout comme l'essor de la vente directe et des circuits de proximité, la vogue des produits terroirs, sont autant de manifestations variées de la recherche d'une nouvelle sûreté alimentaire.

³ Aurélie Cardona, La diffusion des circuits courts alimentaires : expression d'un changement dans le secteur agricole ? Sous la direction de Sophie Dubuisson-Quellier, Ecole doctorale de Sciences-po paris, 2007

Des procédures rationnelles sont nées de cette dynamique de « réassurance », avec pour fleurons politiques les principes de précaution et de traçabilité. La sûreté alimentaire induit également que soient inventées, du côté des entreprises, de nouvelles stratégies de *marketing de réassurance*, ou marketing de la restauration de confiance. L'action s'appuie sur plusieurs dimensions symboliques : notoriété de la marque (donc investissements en communication), signe de qualité officiel ou privé, avec intervention d'une caution externe, familiarité avec le produit, à travers une image liée aux notions de proximité, terroir, traçabilité ; etc.

Face à ces logiques de communication marketing et normalisation allant crescendo, de plus en plus de consommateurs font le choix de couper court, en passant par le contact direct avec les producteurs. Une des clés de l'essor actuel des circuits courts est donc bien la recherche de transparence, perçue comme une plus évidente par les consommateurs lorsque le lien avec les producteurs est direct et se déroulent le plus souvent dans un périmètre spatial restreint.

Prise en compte de critères nouveaux dans les choix alimentaires

Plus largement, des critères de choix autres que le prix s'imposent de plus en plus pour orienter les pratiques d'achat en général, et en particulier les achats alimentaires. L'envie de participer à l'amélioration des conditions sociales des travailleurs, de faire des choix plus respectueux de l'environnement, de soutenir l'économie locale, peuvent être déterminants pour le choix d'un produit ou d'un autre dans les rayons de magasins ; ils sont aussi des facteurs déterminants du choix de s'approvisionner en circuits courts.

Les protagonistes des circuits courts prônent une économie locale, des rapports équitables, une forme de **consommation responsable**, notion pour laquelle on peut retenir la définition élaborée par le Conseil de l'Europe : la consommation *responsable* est celle qui tient compte « *de son impact sur la qualité de la vie humaine, dans toutes ses dimensions: la santé, la gestion des ressources naturelles, l'économie, la gestion de l'espace, la qualité de l'environnement, la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, la vie sociale, la culture, etc.* »⁴.

C. Développement local durable

1. Des circuits innovants et solidaires

a. Relocalisation des flux économiques

Les circuits courts ont des atouts à faire valoir, au niveau micro comme macroéconomique :
>> Pour les producteurs, ils peuvent permettre d'accéder à une plus-value supplémentaire ;

⁴ Assemblée parlementaire, Recommandation 1786, Pour une consommation alimentaire responsable. Texte adopté le 26 janvier 2007.

<http://assembly.coe.int/Mainf.asp?link=/Documents/WorkingDocs/Doc06/FDOC11010.htm>

>> Permettant de s'installer sur de plus faibles surfaces, ils sont une piste pour créer des emplois locaux durables – le caractère non-délocalisable de la production étant renforcé par le lien de proximité entre producteur et consommateur ;

>> Pour les villes, et notamment pour les villes moyennes situées dans les zones métropolitaines, ils sont une voie pour préserver valoriser les espaces ruraux et semi-ruraux.

b. Des emplois pour toutes et tous

Une étude menée par Danièle Capt, économiste chercheur à l'ENESAD⁵, fournit quelques éclairages sur les profils des producteurs en circuits courts. On remarque globalement deux types de trajectoire :

>> Les producteurs originaires du secteur agricole ;

>> Les producteurs qui sont issus d'autres itinéraires et milieux socio-professionnels, qui voient dans l'installation en circuit court la possibilité de s'installer sur une petite surface.

Autre caractéristique selon cette étude : le niveau de formation tend à être plus élevé chez les producteurs en circuits courts : *« c'est une activité qui nécessite un « capital social et culturel » important, que les producteurs acquièrent dans le cadre de leurs formations ou parce qu'ils évoluent dans des réseaux sociaux qui leur donnent des dispositions et un intérêt pour la vente directe »*. Le secteur présente des opportunités de création d'emplois diversifiés et valorisants.

Les circuits courts sont aussi régulièrement combinés avec des **initiatives de réinsertion sociale et professionnelle**. Les produits sont par exemple vendus sous forme de « paniers », délivrés selon différentes modalités, par exemple après commande ponctuelle ou abonnement annuel ayant valeur de cotisation associative. En France, le Réseau Cocagne⁶ est un exemple de ce type de projet. En Belgique, plusieurs CPAS⁷ ont mis sur pied des fermes et potagers d'insertion : dans ces Entreprises de Formation par le Travail, le jardinage est utilisé comme outil d'insertion et le fruit de ce travail est vendu au grand public⁸.

c. Des circuits propices au modèle coopératif

Le modèle coopératif s'avère souvent pertinent pour les initiatives de filières courtes. Et inversement, les filières courtes sont un lieu d'innovation pour le modèle coopératif.

En matière d'accès au foncier par exemple, des initiatives créatives ont émergé ces dernières années, à l'instar en France de la Foncière Terres de Liens, qui permet l'acquisition collective de terres agricoles pour faire face au double phénomène de flambée des prix du foncier et de difficultés de l'accès au crédit⁹.

⁵ *Permanence et changement dans la production et la commercialisation des produits fermiers en France : Une approche économique*, Danièle CAPT, Centre d'économie et de sociologie appliquées à l'agriculture et au développement rural. Séminaire Filières courtes de distribution, développement durable et territoires, INRA AgroTech, Paris, avril 2008.

⁶ www.reseaucocagne.asso.fr

⁷ Centre Publics d'Action Sociale. Ici : à Bruxelles, Liège, Namur, Gesves, la Louvière, etc.

⁸ Ces fermes sont par ailleurs investies dans divers projets : participation à des activités de cuisine, tables d'hôtes ; atelier jardinage ouvertes au grands public ou à d'autres structures (hôpital psychiatrique, centre créatif...), jardin familiaux, etc. Pour plus d'informations, site des Jardins et Fermes solidaires Wallonie-Bruxelles : <http://rjsol.jimdo.com/>

⁹ <http://www.terredeliens.org/>

La coopération est de façon générale un modèle fortement enraciné dans le paysage agricole. En circuits courts, les agriculteurs y sont encore plus incités, car si elles sont généralement valorisantes, ces filières sont aussi exigeantes en temps et en énergie. Ainsi agir en collectif permet l'élargissement de la gamme et des volumes de produits (nécessaire par exemple pour vendre à des collectivités), la mutualisation des biens et outils de production, de transformation et de commercialisation, l'établissement de partenariats, l'accès à un poids plus conséquent dans les négociations, le partage du temps de travail (ex. afin d'être présent, par roulement, sur les lieux de vente). Le réseau de magasins ruraux Landwinkel, au Pays-Bas¹⁰, l'association AVEC fédérant les points de vente collectif en Rhône-Alpes, sont quelques témoins de ces alliances fécondes entre circuits courts et modèle coopératif.

Certains statuts coopératifs, tel les SCIC en France, s'avèrent un terreau potentiellement fertile pour les entreprises en circuit court. Les SCIC, sociétés coopératives d'intérêt collectif, ont en effet pour base le multisociétariat, qui organise le sociétariat de manière à prendre en compte l'ensemble des parties prenantes à son activité, soit trois types d'associés : les salariés, les usagers et, troisième catégorie, les bénévoles, collectivités locales, financeurs. Un cadre de choix pour les circuits courts.

d. Ville-campagne, vie de quartier...une recherche de liens

Sur le terrain, les participants à ces filières affirment apprécier la proximité sociale qu'ils y trouvent. Même s'ils ont avant tout des circuits commerciaux, les circuits courts ont souvent pour leurs protagonistes une valeur qui ne s'arrête pas à l'aspect monétaire. Ce que l'on cherche à échanger et créer, c'est aussi des savoirs, un certain lien social : entre producteurs et consommateurs, entre habitants d'un même quartier, etc.

Certaines expériences vont plus loin et abordent le secteur des services à la personne, comme dans l'exemple de Roslagslådalen, réseau suédois de livraison de paniers à domicile, en vente directe, comptant parmi ses consommateurs des personnes à mobilité réduite¹¹. D'autres initiatives collaborent avec les services sociaux : ainsi le réseau français ANDES, Epicerie solidaires, a intégré depuis 2008 dans son programme d'approvisionnement des chèques d'achats pour les produits issus des circuits courts, trouvant là le moyen de rencontrer les objectifs de solidarité et de réduction des émissions de gaz à effet de serre¹². Dans la même lignée, les AMAP d'Ile de France sont aujourd'hui accréditées comme partenaires des chèques services.

¹⁰ www.landwinkel.nl

¹¹ <http://www.roslagsmat.se/roslagslaldan/>

¹² Pour plus d'informations sur <http://www.epicerie-solidaires.org/>

Bonne pratique : RECIPROCO, des partenariats pour lutter contre la précarité en milieu rural Portugal

Le but de RECIPROCO (RElations de CitoYenneté entre PROducteurs et COnsommateurs) est de contrer la désertification humaine des zones rurales de l'intérieur du Portugal, en proposant un engagement entre consommateurs urbains et agriculteurs des communautés rurales confrontées à l'isolement et à la pauvreté pour leur assurer un écoulement de leurs produits et un meilleur revenu. Le but est donc de leur permettre de vivre dignement sur place et de pouvoir participer plus activement à la gestion de l'espace et des paysages.

Lancé en 2003 à titre expérimental dans le municiple d'Odemira dans le Sud ouest du pays, ce système a fait ses preuves, attirant l'attention du Ministère de l'Agriculture qui apporte maintenant son soutien à une dissémination au niveau national. Celle-ci est facilitée par l'existence d'associations de développement local dans toutes les zones rurales du pays et les partenariats publics-privés locaux impulsés par le programme européen LEADER, disposant d'une équipe technique d'animation du développement local.

Le système RECIPROCO s'inscrit fondamentalement dans une dimension communautaire et territoriale, impliquant les agriculteurs d'une même communauté. Aux objectifs des AMAP et CSA (maintient d'une agriculture familiale, agriculture durable, alimentation de qualité, lien social, etc.) viennent se rajouter des objectifs territoriaux, notamment le maintien des communautés rurales et la préservation et valorisation des paysage

Pour les agriculteurs la vente de quelques paniers par semaine représente une augmentation de revenus pouvant aller de 50% à 100% par rapport à leur revenu antérieur.

Plus d'informations : www.urgenci.net

D. Circuits courts et environnement

1. Manger local et de saison

Etant donné l'impact des transports sur l'environnement, manger local permet a priori de diminuer son empreinte écologique. Effectivement, si l'on veut réduire l'impact sur le climat de son alimentation, il y a lieu en général de manger local et de saison. Toutefois l'impact des différents circuits doit être examiné de très près pour être fiable, tant les éléments socio-économiques, géographiques, climatiques de chaque territoire entrent en compte dans les calculs.

Réduire les transports ne suffit pas. Premièrement, le type de production (intensif, extensif, conventionnel, raisonné, biologique,...) joue plus dans le bilan environnemental que les transports. Par exemple, la sélection variétale et les techniques agricoles actuelles rendent possibles la production de fraises dans des régions aux conditions climatiques diverses.

Mais les coûts environnementaux (chauffage des serres,...) varieront fortement, tout comme la qualité gustative finale.

Deuxièmement, la distance parcourue ne suffit pas à évaluer la consommation d'énergie globale du transport. Il faut prendre en compte d'autres éléments, comme le mode de transport et le taux de remplissage du véhicule, y compris les trajets à vide associés au transport d'une denrée. Ainsi la logistique efficace des filières d'approvisionnement internationales, basées sur des transports de gros volumes, peut être dans certains cas moins énergivore, malgré de longues distances¹³.

Comme le souligne les études menées sur le sujet, il est important de souligner ces réserves, non pas pour dénigrer les circuits courts mais bien pour prendre conscience de certaines faiblesses qui pourraient être comblées par des mouvements de structuration et d'organisation permettant leur développement.

2. Impacts environnementaux positifs

Ces réserves mises à part, les circuits courts ont clairement des influences appréciables sur le coût environnemental global des repas qu'ils fournissent.

A niveau de la production, d'une part, on constate sur le terrain que les producteurs en circuits courts font souvent le choix de pratiques agricoles moins intensives, voire de l'agriculture biologique. Cela peut être l'élément motivant un passage au fonctionnement en circuit court et/ou le résultat de ce choix. En effet, la relation du consommateur aux produits change dès lors que l'approvisionnement se fait en filière courte : le critère de sélection prioritaire devient le goût, plutôt que la conservation ou la standardisation. Dans cette logique, les agriculteurs en circuits courts se tournent vers d'autres variétés de produits que ceux promus par les circuits longs conventionnels.

Les circuits courts représentent notamment un espace favorable à la réintroduction d'espèces anciennes, disparues ou rares. Ces espèces sont adaptées au terrain et à leur environnement d'origine et s'inscrivent totalement dans l'écosystème local. En fin de parcours, le consommateur peut avoir le plaisir de découvrir ou de redécouvrir certains produits, peu présents sur les étagères calibrés de la grande distribution. De manière générale, les modes de production plus favorables à l'environnement seront plus faciles à valoriser dans le cadre de relations directes ou presque entre producteurs et consommateurs.

¹³ Brochure « Initiatives autour de la relocalisation de l'agriculture et de l'alimentation », Civam 31 et Bleue comme une Orange, printemps 2009. Comparing Domestic versus Imported Apples: A Focus on Energy Use, Llorenç Milà i Canals¹, Sarah J. Cowell, Sarah Sim and Lauren Basson. Article de "Environmental Science and Pollution Research, 2007. Disponible en ligne : <http://www.scientificjournals.com/sj/espr/Pdf/ald/9186> Voir aussi Comparing Domestic versus Imported Apples: A Focus on Energy Use, Llorenç Milà i Canals¹, Sarah J. Cowell, Sarah Sim and Lauren Basson. Article de "Environmental Science and Pollution Research, 2007. Disponible en ligne : <http://www.scientificjournals.com/sj/espr/Pdf/ald/9186>

Redéploiement de la biodiversité domestique en circuits courts

France–Russie

L'idée du projet, mené par le Réseau International URGENCI, est de réintroduire des espèces anciennes disparues en s'appuyant sur la collection de l'Institut scientifique Vavilov de Saint Petersburg, qui est l'un des plus anciens et des plus complets conservatoires de semences. Deux expérimentations pilotes sont actuellement en cours dans le Sud de la France.

Le projet se déroule en trois temps. Premièrement, les demandes des producteurs et consommateurs en variétés locales sont recensés et transmises à l'Institut Vavilov. Le conservatoire fournit les semences. Deuxièmement, l'entreprise locale de semences multiplie et distribue les graines auprès des agriculteurs travaillant en Partenariats locaux de solidarité entre producteurs et consommateurs (PLSPC – « paniers bio » de produits en vente directe). Les graines des variétés provenant de l'Institut Vavilov sont accompagnées d'une fiche explicative pour la semence. Le producteur, lorsqu'il acquiert les graines, s'engage à communiquer ces informations à ses consommateurs. Enfin, la troisième partie du projet voit l'évaluation de la culture et des qualités du produit final. Un questionnaire est remis aux consommateurs afin de connaître leur opinion. L'intégralité de ces évaluations fait l'objet d'une synthèse qui est communiquée à l'institut Vavilov.

Le projet est donc fortement participatif : il s'appuie sur tous les citoyens, consommateurs et producteurs qui composent les PLSPC. Ceux-ci sont ainsi sensibilisés aux problèmes de la perte de la biodiversité et sollicités pour le bon déroulement du projet. A partir de cette expérience, le projet pourra être étendu aux PLSPC à l'échelle mondiale.

Plus d'informations :

Réseau International URGENCI

Programme Biodiversité

www.urgenci.net

contact@urgenci.net

D'autre part, les emballages et déchets sont plus facilement limités en circuits courts. Les produits, qui n'ont pas à subir de longs trajets, n'ont pas besoin d'un conditionnement aussi performant que ceux qui vont parcourir des milliers de kilomètres. De plus, la fonction communicative et publicitaire de l'emballage n'a pas de sens lorsque producteurs et consommateurs sont en présence : les circuits courts font le choix de « l'information plutôt que la publicité »¹⁴.

¹⁴ Croc'éthic, réseau lyonnais de distribution de paniers bio en circuits locaux. <http://croc-ethic.org>

II. Perspectives

A. Potentiel de développement

De **nouvelles tendances de la consommation**, tendant vers des produits sains, naturels, marqués d'une identité liée à un territoire (montagne, espace protégé, etc.) ouvrent des opportunités de marché aux produits des zones rurales. De plus, pour les produits locaux vendus en circuit court, on constate souvent que la demande est supérieure à l'offre, et que cette demande est toujours croissante depuis quelques années. La multiplication des dépôts de paniers et des Partenariats Locaux Solidaires entre Producteurs et Consommateurs, qui sont bâtis à l'initiative des consommateurs, en est un signe. L'essaimage prometteur de ces systèmes, notamment vers les pays d'Europe de l'Est et les Pays baltes, est tout aussi significatif du potentiel de ces circuits¹⁵.

Autre débouché d'envergure, **l'approvisionnement pour la restauration collective** est un marché qui voit de plus en plus le développement de partenariats directs ou quasi-directs entre producteurs et acheteurs. Les externalités positives en sont multiples : création et maintien d'emplois, souci pour la nutrition, la santé, la fraîcheur des aliments, etc.

Les gestionnaires de restaurants collectifs et les élus ont donc un rôle important à jouer en la matière. Lorsqu'une ville par exemple décide de convertir sa cuisine centrale aux circuits courts, cela peut toucher des milliers de personnes¹⁶. C'est aussi l'occasion de diffuser des produits à un public diversifié, ce qui peut avoir un rôle bénéfique pour informer et sensibiliser aux enjeux multiples liés à l'alimentation ; et pour toucher et fidéliser une plus vaste clientèle. En Europe, l'Italie fait réellement figure de pionnière dans le domaine. Les villes de Ferrara, Gênes, Rome, Bologne, et bien d'autres, ont ainsi mis sur pied des politiques d'achats alimentaires durables pour la restauration collective publique, qu'il s'agisse des écoles, des hôpitaux,...

De plus en plus d'entreprises font elles-aussi le choix de « cantines durables ». On peut par exemple souligner, en Belgique, l'exemple de la société d'assurance Ethias qui depuis 2003 a adopté le bio et local au sein de ses restaurants collectifs. Employés et cuisiniers s'en disent très satisfaits, et le nombre de repas servis a quadruplé.

Du point de vue des coûts de telles démarches, il ne faut pas oublier que si l'approvisionnement en produits biologiques induit une augmentation du coût des matières, ces dernières ne représentent en moyenne qu'un tiers du coût des repas¹⁷. Cela influe donc de manière limitée sur le prix payé par la collectivité et par l'utilisateur, surtout si parallèlement sont mises en place des mesures de réduction des déchets et du gaspillage alimentaire.

¹⁵ <http://www.urgenci.net/page.php?niveau=1&id=Programme%20%20%20Diffusion-Exchange>

¹⁶ Pour des données chiffrées, cf. infra « Potentiel de l'Achat Public »

¹⁷ Voir à ce propos l'exemple de la cantine bio et locale de la société Ethias : <http://www.bioforum.be/fr/biozine.php?section=conso&cat=53&id=56>

Menjador Escolar Sostenible, des cantines durables fournies par une entreprise d'insertion par l'emploi

Espagne

Depuis 2005, la Fundació Futur, association barcelonaise d'insertion par le travail, offre un service de restauration durable pour les cantines scolaires. Quatre axes sont privilégiés :

- saveur des aliments : choix de produits bios et/ou locaux, peu transformés, peu de surgelés ;
- environnement : réduction des déchets, recyclage, compostage, etc. ;
- social : promotion du commerce équitable et de proximité, attention portée à la justice sociale et la diversité ;
- éducation : sensibilisation au goût et à l'environnement, promotion de l'autonomie et l'inclusion sociale.

L'entreprise a taché d'adapter son offre au budget des écoles, en réduisant sa marge de bénéfice pour certains produits et en proposant des menus revus par des nutritionnistes : moins de viandes, plus de fruits et légumes. L'équipe de cuisine est formée à l'utilisation de produits moins connus ou moins communément utilisés en restauration collective. Passé de 400 repas servis chaque jour en 2005 à 1200 en 2006-2007, le service a aujourd'hui été choisi par 13 écoles, soit plus de 4000 écoliers et enseignants.

Plus d'informations :

<http://www.fundaciofutur.org/>

Autre terrain de développement des circuits courts, **l'association entre marketing régional et agritourisme** débouche sur des initiatives très diversifiées. Les produits de terroir en effet ne sont pas forcément bien valorisés dans les circuits commerciaux traditionnels, ou alors pas à un prix rémunérateur. Les circuits courts, en favorisant la production de denrées adaptées aux conditions et aux terroirs locaux, contribuent à valoriser un certain patrimoine qui peut participer aux démarches de marketing régional : mise en avant des qualités d'une région, dont son patrimoine naturel et culturel. Ces filières peuvent s'allier avec d'autres activités comme l'agritourisme, dont les pratiques suscitent de plus en plus l'intérêt des autorités régionales et européennes.

En Sardaigne, une alliance entre agrotourisme, santé et éducation au goût

Italie

La province de Nuoro est marquée par des problèmes socioéconomiques croissants, dus essentiellement à l'exode continu de la population, délaissant les zones rurales au profit des régions côtières et urbaines. En dehors de l'agriculture, les seuls secteurs présents dans la région sont l'artisanat, la construction et le commerce. Même le secteur hôtelier a assisté à une réduction globale du nombre de touristes par rapport à d'autres régions de Sardaigne, en raison du manque d'installations à grande échelle. La stratégie de développement local s'est concentrée sur la valorisation du patrimoine naturel et culturel du territoire, l'amélioration de l'environnement économique afin de générer des emplois, et l'accroissement de la capacité organisationnelle des collectivités locales.

Un projet européen LEADER +, en 2004–2006, a permis d'étendre le marché des produits locaux afin d'améliorer la qualité des restaurants locaux et de promouvoir l'éducation nutritionnelle. Une étude de marché initiale a évalué tant l'offre (de produits locaux) que la demande (généralement par les restaurants, mais aussi par les cantines scolaires) du marché local. L'étude a examiné, entre autres, les possibilités d'établir des contrats de fourniture entre les restaurants et les producteurs locaux.

L'évaluation du marché et des liens entre les producteurs régionaux et les acheteurs a permis :

- La création d'un réseau local reliant les producteurs et les restaurants (incluant des entreprises hors de la zone Leader), avec signature d'un accord de partenariat visant la fourniture de services de qualité axé sur l'utilisation de produits agroalimentaires locaux ;
- La mise sur pied d'un système de communication afin d'améliorer l'éducation alimentaire : une série de séminaires a été organisée regroupant fonctionnaires, personnel responsable des marchés publics dans les cantines, familles et nutritionnistes ;
- D'autres actions, à destination des écoles, des parents et professeurs : production de matériel d'information sur la valeur des produits locaux pour les enseignants, les parents et les élèves, réalisation de livres et dessins animés sur le «cycle de vie des produits locaux», organisation de visites scolaires dans les entreprises qui fabriquent des produits locaux.
- Un protocole d'accord a, en outre, été signé avec la caisse d'assurance-maladie locale qui a fourni des informations et une orientation pour les activités du projet (notamment des informations sur un régime sain pour le livre d'exercices, une orientation pour la préparation et l'exécution de séminaires, etc.

D'après « Meilleures pratiques Leader + 2008 »

http://ec.europa.eu/agriculture/rur/leaderplus/index_fr.htm

B. Quelles difficultés ?

Demeurant marginaux au regard des modes de production agricole et de distribution conventionnels, ces circuits courts recèlent pourtant un potentiel de développement important. L'intérêt économique du développement des circuits courts est réel, mais un certain nombre de difficultés sont mises en avant par les différentes organisations concernées. Ces filières, viables à une échelle locale, peinent à l'heure actuelle à accéder à un modèle facilement transposable à grande échelle¹⁸.

1. Fournir une offre en adéquation avec la demande

>> Du côté des producteurs, il est souvent difficile de proposer une offre régulière et calibrée, adaptées aux habitudes de consommation actuelles. Le problème de la quantité se pose quant à lui pour les projets de restauration collective locale et/ou bio, qui demandent des volumes importants.

De plus, l'offre dépend des régions, pour les aspects climatiques et géologiques, bien sûr, mais aussi pour les habitudes de production et héritages des politiques agricoles. La Région Bretagne, en France, qui a ces dernières décennies connu une forte spécialisation et intensification agricole, en fournit l'exemple. Comme le souligne Gilles maréchal, « *s'il est souvent facile [en France], dans les zones rurales, de trouver des fermes où se fournir (...), il n'en va pas de même dans les grandes agglomérations (...). Ailleurs, comme en Bretagne par exemple, c'est la diversité des produits qui fait défaut, l'agriculture régionale s'étant spécialisée dans le porc, l'artichaut et le chou-fleur. Le moindre maraîcher qui s'installe, croule sous les propositions de groupes de consommateurs*¹⁹ ». On a bien là affaire à une limite des circuits courts : le manque de producteurs.

>> Pour les consommateurs, se tourner davantage vers la consommation de produits de proximité suppose des changements d'habitudes voire des changements culturels. Le panel des produits proposés est parfois vu comme insuffisant ; de plus il impose une remise en question des pratiques, par exemple de suivre le rythme des saisons.

Par ailleurs ces circuits suppose aussi d'accepter, bien souvent, de consacrer un part un peu plus importante de son budget à l'alimentation pour avoir une meilleure qualité – c'est surtout le cas pour la bio. Cette question du prix est réellement un sujet épineux. Les prix des produits vendus en circuits courts apparaissent parfois trop élevés pour les consommateurs, mais il faut rappeler que le budget consacré par les ménages européen à leur alimentation a globalement fondu ces dernières décennies. C'est a priori un progrès, mais à quels prix sociaux et environnementaux ? Certaines initiatives de circuits courts en vente directe, proposent des prix inférieurs à ceux de produits similaires vendus en circuits longs²⁰ et constituent en cela une piste d'action contre ces coûts masqués de la fonte du budget alimentaire des ménages.

¹⁸ Rapport final du groupe de travail *Circuits courts de commercialisation*, Ministère français de l'agriculture et de la pêche, mars 2009

¹⁹ *Vente directe, de la ferme à la fourchette*, Le monde, 1 avril 2009.

²⁰ Rapport final du groupe de travail *Circuits courts de commercialisation* ib.cit.

2. Supporter les coûts de production

>> Les aspects fonciers, d'une part, peuvent être sources de difficultés, par exemple pour l'acquisition d'une exploitation, pour agrandir une ferme, pour construire de nouveaux locaux, etc. Les problèmes liés au foncier sont exacerbés dans les territoires périurbains, où la pression immobilière fait grimper les prix.

>> Cultiver, transformer, vendre, communiquer : fonctionner en circuits courts représente souvent pour les producteurs « plusieurs métiers en un ». Cela demande du temps, souvent plus de main d'œuvre (en bio particulièrement), ainsi que des investissements en équipements : locaux de transformation, locaux de vente, véhicules pour les livraisons, équipements pour assurer la chaîne du froid, etc. Disposer des équipements adaptés et respecter les réglementations, notamment sanitaires, peut être coûteux.

3. Développer de nouvelles qualifications

Les circuits courts impliquent pour les producteurs des compétences en vente et en communication, afin que le produit trouve sa clientèle et puisse s'écouler régulièrement. Cela ne peut se réaliser que par l'accès à des formations complémentaires, à de nouvelles compétences professionnelles, à travers des formations personnalisées, des programmes, des cours, permettant l'accès à des connaissances sur les métiers de la vente, sur la publicité, et autres.

4. Connaître les possibilités et les réseaux existants

>> Pour les producteurs, cela signifie disposer de formation adéquates (initiale ou continue) et d'informations : sur la réglementation sanitaire, sur les démarches à suivre aux différentes étapes de l'activité, sur les réseaux déjà existants, etc.

>> Pour les consommateurs, cela nécessite une meilleure visibilité des circuits courts existants dans leur région, ainsi qu'une information accrue sur l'accès à ces filières, qui ne sont pas « réservées » aux catégories socioprofessionnelles supérieures et aux classes aisées.

C. Quels rôles pour les autorités publiques ?

Comme le souligne le Centre Ressource du développement durable²¹, les autorités publiques ont à leur disposition différents leviers pour favoriser le développement des circuits courts :

(1) Elles sont l'acteur légitime pour animer, réunir et sensibiliser l'ensemble des parties prenantes aux circuits courts alimentaires durables, pour aider à la mise en réseau des compétences.

²¹ « Circuits courts alimentaires : un projet vertueux pour le territoire ? » Compte-rendu du petit déjeuner du 2 juillet 2008, Centre Ressource du développement durable. www.cerdd.org

(2) Elles peuvent diagnostiquer et mettre en place des formations adaptées au besoin de la profession.

(3) Elles ont un pouvoir d'orientation et de recommandation, dans le cadre de ces projets territoriaux (lutte contre le changement climatique, Agenda 21, lutte contre la périurbanisation, etc.), et peuvent ainsi amener les activités agricoles vers une réflexion globale.

(4) Elles ont un rôle de prescripteur, par des actions de sensibilisation et d'information auprès du grand public sur ces nouveaux modes de consommation, sur la saisonnalité ; elles ont aussi un fort potentiel en la matière en tant qu'acheteur public.

(5) Elles possèdent les compétences et la marge de manœuvre pour agir sur le foncier, l'aménagement du territoire, les marchés publics ; pour développer les cahiers des charges spécifiques.

Les perspectives d'actions pourraient donc s'orienter selon trois axes principaux : améliorer la connaissance des circuits courts, développer les marchés publics, développer l'offre.

1. Améliorer la connaissance des circuits courts

Développer la recherche sur le sujet

Malgré le succès croissant des circuits courts, les connaissances sur cette nouvelle forme d'économie agricole demeurent partielles. Développer ces filières suppose que leur analyse soit renforcée, au niveau local, régional, comme global (ex. : quelles sont les structures existantes, quels sont leurs atouts et faiblesses ; quels sont les dispositifs d'accompagnement existants?) et selon différents angles (statistiques, études d'impacts sociaux, environnementaux, externalités économiques, etc.).

Le secteur de la recherche doit donc être mobilisé sur ces questions. De telles démarches ont déjà été menées ou le sont actuellement, comme les projets européens AAFN (Alternative Agro-Food Network), SOFTAGRI ou PROVE (Promover e Vender, issu du programme européen EQUAL et basé au Portugal). Ces projets ont en commun de viser l'amélioration des connaissances et l'échange entre bonnes pratiques, pour créer de nouvelles filières et renforcer celles qui existent.

Aider à coordonner offre et demande

Au niveau de leur fonctionnement très concret, ces circuits qui se développent de manière spontanée auraient tout à gagner à être plus coordonnés. En effet, des effets indésirables peuvent occasionnellement apparaître sur le terrain et s'avérer contre-productifs. Par exemple, dans certains cas la demande des consommateurs excède de loin l'offre qu'un producteur peut fournir ; à l'inverse, d'autres situations peuvent donner lieu à des phénomènes de concurrence entre des initiatives trop proches géographiquement

formellement. Répertorier les activités des producteurs et identifier les demandes des citoyens constitue un premier pas fondamental pour l'amélioration des circuits courts. Pour cela, les projets permettant le repérage des circuits et l'analyse de leurs caractéristiques, sont d'une grande utilité.

Dans un second temps, les bottins et répertoires qui récapitulent l'offre accessible localement, sont des outils pratiques pour les consommateurs en recherche de ces filières. Il est important que ce type d'initiatives soit encouragé. Quelques exemples : en Belgique, la Guilde des commerçants pour un développement durable et solidaire a publié un petit *Pense-bête pour dépenser malin*²². Autre exemple : en Lettonie, le site « Zemnieks.info²³ » est un projet totalement indépendant, de type participatif et gratuit. Il permet à chacun, producteur comme consommateur, de mettre à disposition toutes les informations sur les producteurs, les lieux de productions, les denrées de la production bio locale, et de donner son avis sur ces informations.

Making Local Food Work, programme d'amélioration des connaissances et apport d'expertise

Royaume-Uni

Making Local Food Work est un programme sur 5 ans, qui vise à renforcer les liens entre producteurs et consommateurs. Le programme regroupe sept organisations, ayant chacune son domaine d'expertise ; il est soutenu par le Big Lottery Fund, fonds issu de la Loterie Nationale. En cinq ans, £10 millions seront investis dans des initiatives promouvant l'alimentation locale, sur les territoires urbains comme ruraux. Les projets concernent particulièrement les marchés de producteurs fermiers, les magasins de produits locaux, les groupements d'achats et des coopératives, les jardins familiaux, les plateformes de distribution, l'appui au développement des sites internet des différents projets.

Par exemple, l'association SOIL propose des formations, conseils et soutiens, des études de cas, des informations techniques à tous ceux qui souhaitent développer des circuits Community Supported Agriculture (CSA, partenariats producteurs-consommateurs). L'association Sustain, en partenariats avec d'autres organisations, développe les ressources, outils pour développer les coopératives alimentaires. Des rencontres sont aussi organisées pour que les diverses initiatives puissent échanger. Le projet Community Shops & Local Food, mené par la fondation Plunkett, vise à développer ces marchés locaux par l'apport d'expertise, sur le stockage, la vente, le marketing, les relations avec la clientèle, etc. L'ensemble des initiatives, les études de cas, les liens, publications et toutes informations utiles pour s'impliquer au quotidien sont regroupés sur le site du programme.

Plus d'informations :

Making Local Food Work

The Plunkett Foundation

www.makinglocalfoodwork.co.uk

info@makinglocalfoodwork.uk

²² <http://www.laguilde.be/>

²³ www.zemnieks.info

2. Favoriser le développement de l'offre

Quels fonds européens ?

Le FEADER, fonds européen agricole de développement de l'espace rural a parmi ses priorités « d'améliorer l'environnement et l'espace rural; et d'améliorer la qualité de la vie et la gestion des activités économiques dans le milieu rural»²⁴.

Le programme européen LEADER (Liens Entre Actions pour le Développement de l'Economie Rurale) a été intégré au FEADER pour la période 2007–2013, sous la dénomination LEADER+ (qui est la quatrième génération du programme). LEADER+ est destiné aux zones rurales qui mettent en place une stratégie de développement organisée autour d'une priorité ciblée ; le programme a donné lieu notamment à des cofinancements pour la mise en place de circuits courts de nature variée, dont le projet RECIPROCO, vu plus haut, et diverses initiatives liant agrotourisme et circuits courts.

Le projet SOFTAGRI, qui a pour buts principaux d'élaborer un grille de critères de durabilité de l'alimentation et d'améliorer la communication portant sur les circuits courts, est quant à lui fondé sur le programme sectoriel Grundtvig. Celui-ci vise à améliorer la qualité et à renforcer la dimension européenne de l'éducation des adultes grâce à diverses activités de coopération au niveau européen afin d'offrir aux citoyens européens davantage de possibilités de mieux se former tout au long de leur vie.

Enfin nombre de projet s'appuient en partie sur le Fonds Social européen (FSE), par l'intermédiaire de projets mis en place par ce fonds. Cela a été le cas avec le projet EQUAL, initiative du FSE pour la période 2000–2008 qui avait vocation à lutter contre toutes les formes de discrimination et d'inégalité dans la sphère du travail et de l'emploi, en s'appuyant sur cinq principes clés : partenariat, innovation, empowerment, transnationalité, diffusion des acquis. EQUAL a par exemple permis de mener le projet international VALUE, né de la rencontre de quatre projets européens EQUAL de lutte contre la discrimination et l'exclusion et œuvrant en milieu rural.

Adapter les formations des professionnels

Il est important que les formations prennent en compte le succès croissant, donc les débouchés, qu'offrent les circuits courts. Cela passe par les formations agricoles : modification des programmes scolaires des formations initiales, développement de la formation continue dans ce domaine. Cette dernière doit en outre pouvoir s'adresser aux professionnels agricoles souhaitant faire évoluer leur exploitation vers les circuits courts, mais aussi aux adultes en reconversion professionnelle. Comme on l'a vu plus haut, les profils socioprofessionnels des producteurs en circuits courts sont variés et de plus en plus nombreux sont ceux qui, par exemple, ne sont pas issus du milieu agricole ou qui ont travaillé dans d'autres domaines avant de s'installer en tant que producteur.

²⁴ Synthèse de la législation européenne, Site Europa:
<http://europa.eu/scadplus/leg/fr/lvb/l60032.htm> consulté le 20 mai 2009.

Par ailleurs le développement de la restauration collective, en particulier publique, suppose que les élus et membres des administrations publiques soient sensibilisés aux enjeux de ces circuits. En complément à la sensibilisation des élus, développer une fonction de facilitateur-conseiller en alimentation durable qui offre des services, informations et conseils aux collectivités, paraît aussi nécessaire.

Un rôle de facilitateur

Au niveau local, les autorités publiques peuvent agir comme des conseillers pour la production. Elles peuvent jouer un rôle de facilitateur, par exemple en amenant les parties à se rencontrer, et initiant et/ou supervisant les processus de développement de cahiers des charges et marques régionales, en structurant les filières.

Par ailleurs, comme vu plus haut, l'accès au foncier, aux prêts bancaires, aux subventions publiques peut être difficile pour les producteurs s'engageant dans ce type de filière. Le domaine du foncier et celui de la fiscalité sont très probablement deux leviers d'action sur lesquels agir, par exemple pour limiter la spéculation immobilière.

Développer l'agriculture urbaine et péri-urbaine

Sans prétendre que l'agriculture urbaine est la panacée pour répondre aux enjeux du kilométrage alimentaire, cette activité pourrait toutefois s'inscrire dans une vision plus large de modification du secteur agricole et une orientation vers des filières relocalisées. L'agriculture urbaine rejoint en outre le concept de ville durable²⁵. Les villes « occupent » de plus en plus d'espace à l'étranger pour subvenir à leurs besoins, du fait de leurs besoins grandissants (urbanisation) et de la provenance des denrées (globalisation des flux). L'agriculture urbaine pourrait en partie limiter la distance parcourue par certains produits et en limiter les coûts qui dépendent de ces transports. Cela suppose que les enjeux du développement des circuits-courts agricoles soient pris en compte dans les documents d'urbanisme. Il faut mentionner en la matière les avancées impressionnantes effectuées sur le continent Nord-Américain, à Chicago, New York, Vancouver, Montréal, Toronto, etc. Bien sûr, les contextes géographique et climatique de toutes les villes ne permettent pas partout des cultures extérieures toute l'année. Cependant le développement de l'agriculture urbaine aux beaux jours et la création de marchés locaux ont pour double avantage de réduire la dépendance au transport et de jouer un rôle de sensibilisation.

²⁵Voir pour les liens entre production locale et villes durables les travaux de DEELSTRA et GIRARDET, dont *Urban agriculture and sustainable cities* (2000) et l'ouvrage *Construire des villes durables européennes*, Think Tank européen Pour la Solidarité, 2009, disponible en ligne : <http://www.pourlasolidarite.eu/-Publications,1072-?lang=fr>

Bio Piceno : des autorités publiques engagées dans la structuration des filières alimentaires locales

Italie

Les producteurs bio de la province d'Ascoli Piceno sont regroupés depuis 2006 dans le réseau Bio Piceno : partis de 20 agriculteurs, ils sont 150 aujourd'hui. La province a joué un rôle important dans la structuration des filières. Elle a missionné trois personnes pour soutenir les filières bio locales, principalement en recensant l'offre disponible. Les producteurs appellent un numéro vert pour signaler leurs tarifs, produits disponibles et un montant de commande minimale. Ces informations sont ensuite mises en ligne sur le site filieracorta.org. Les clients commandent à un guichet unique, qui transmet les commandes aux agriculteurs concernés.

Parmi les réalisations effectuées, relevons le témoignage du Maire de Cosignano, village de 1000 habitants, avec une cantine qui sert 50 repas par jour. Quatre communes se sont regroupées pour faire un appel d'offres par la restauration de leurs trois écoles durant quatre ans. La priorité a été donnée aux agriculteurs locaux. Le projet inclut un volet pédagogique, avec un potager à l'école et la formation des 18 cuisiniers. Presque tous les aliments sont biologiques, restent quelques difficultés en lien avec les habitudes alimentaires du public (résistance à la diminution des quantités de viande au profit des légumineuses) et quelques soucis logistiques pour le stockage. La région Marche finance le poste formation ainsi que 30% du surcoût du repas (les 70% restants sont pris en charge par la commune). Ces subventions de la région ont été accordées pour deux ans seulement. Le coût total des repas est de 5€ environ.

Plus d'informations :

Fiche réalisée grâce au compte-rendu du « Voyage d'étude du réseau européen Alimenterra, 5 au 8 mai 2009 ». <http://www.manger-local.com/>

Association de quatre communes pour la mise en place de circuits courts

Vallée de la Dolina Strugu, Pologne

Quatre communes se sont mobilisées depuis le début des années 1990 pour lancer un processus de développement local original. Cette région a conservé un tissu très vivant de petites exploitations agricoles. Conscients du capital que cela représente, les maires de quatre communes se sont mobilisés pour prévenir l'exode rural massif qui suivrait en cas d'intensification agricole. Leur première préoccupation a été d'assurer une qualité de la vie suffisante aux populations locales afin de les inciter à rester sur place, ce qui est passé par exemple par la création d'une coopérative de téléphone pour assurer un réseau moderne à tous ses habitants.

Par la suite ils ont constitué une association de développement local incluant les mairies mais aussi tous les acteurs locaux intéressés à développer la vallée. En 1997-1998 un programme de coopération avec les expériences du développement local au Portugal (avec INDE et les groupes LEADER) et en France (avec le Conseil Général de l'Aude et le CFPPA de Florac) financé par le programme européen ECOS-OUVERTURE leur a permis de former une équipe de jeunes animateurs et d'affiner leur stratégie.

Le projet général de développement local a débouché, à partir de 1997, au lancement d'une entreprise de commercialisation directe d'eau minérale et de produits alimentaires locaux permettant de créer des liens entre petits agriculteurs de la vallée et les consommateurs de la ville proche. Un système de distribution à domicile a été mis en place, afin de livrer des paniers diversifiés aux consommateurs. L'impact territorial et environnemental est réel : sur les 200 agriculteurs de la vallée, environ la moitié commercialise leurs produits à travers ce système. Ces agriculteurs ont été ainsi incités à maintenir leurs techniques traditionnelles pour garantir une qualité de leurs produits (non utilisation ou utilisation minimale d'engrais et de produits de traitement).

Le système mis en place s'avère très compétitif sur le plan économique. Une centaine d'emplois ont été créés, notamment pour les livraisons, et l'entreprise fait des bénéfices qui lui ont permis d'accroître considérablement sa capacité, avec peu d'emprunts. Le système de commercialisation directe a permis d'impliquer 80000 consommateurs, qui vivant dans la ville proche (Rzeszów) ont souhaité s'impliquer dans le système.

Plus d'informations :

Entreprise ALFRED

www.alfred.itl.pl

alfred@intertele.pl

Fiche réalisée avec l'aide du Réseau International URGENCI

3. Développer les marchés publics

a. Potentiel de l'Achat Public

Mené de 2001 à 2003, le projet européen de recherche RELIEF²⁶ a permis d'établir des données très précises sur l'impact de politiques d'achats publics, afin d'accroître l'efficacité des administrations publiques. Réunissant six collectivités locales²⁷, et appliqué aux achats d'électricité, d'immobilier, de matériel informatique, de denrées alimentaires et de transports publics, RELIEF a permis de quantifier les incidences sur l'environnement de l'écologisation des produits, et de calculer les avantages financiers à retirer de l'utilisation de tels produits.

Les produits respectueux de l'environnement se sont révélés de grande qualité et financièrement avantageux. Les autorités locales ont constaté une nette diminution de leur facture énergétique et les aliments biologiques ne se sont pas révélés plus chers que les aliments classiques.

Quelques chiffres :

Pour rendre les résultats de la recherche plus parlants, les chiffres ont été convertis en équivalents-habitants. Il a par exemple été établi que si les cantines publiques se fournissaient en aliments biologiques (céréales, viande et lait), les dégâts infligés aux eaux et aux sols européens seraient réduits dans une mesure équivalente à la pollution causée par une population de 3.500.000 habitants ; la même action compenserait les émissions de CO2 de près de 600 000 habitants ; et ainsi de suite !

Les acteurs publics ont donc un rôle déterminant à jouer en faveur de la production-consommation durable, grâce aux marchés viables qu'ils constituent. L'impact peut être énorme : selon les estimations de la Commission européenne, les administrations publiques en Europe dépensent chaque année 1.500 milliards d'euros en produits et services, ce qui équivaut à 16% du PIB de l'Union Européenne²⁸ ; dépenses qui comprennent notamment l'achat de nourriture biologique ou issue du commerce équitable.

b. Actions publiques en faveur des achats publics éco-responsables en Europe

Le Plan d'action pour une consommation, une production, une industrie durable

Ce plan d'action publié en 2008²⁹ vise à favoriser la conception et l'utilisation de produits plus écologiques. Parmi les mesures se trouve une communication sur les marchés publics verts (à différencier donc des marchés publics durables, qui incluent également les piliers « social » et « économique »). La Commission propose que, d'ici à 2010, 50% de toutes les

²⁶ « Environmental Relief Potential Of Urban Action On Avoidance And Detoxification Of Waste Streams Through Green Public Procurement ». www.iclei-europe.org/relief

²⁷ Hambourg et Stuttgart en Allemagne, Zurich en Suisse, Malmö en Suède, Kolding au Danemark et Miskolc en Hongrie

²⁸ « A report on the functioning of public procurement markets in the EU: benefits from the application of EU directives and challenges for the future », 03/02/2004, rapport de la Commission européenne. Voir aussi le rapport Green Public Procurement in Europe, Conclusions and recommendations, 2006.

²⁹ Commission européenne - 16 juillet 2008, "Plan d'action pour une consommation, une production, une industrie durables : l'Union européenne veut promouvoir les produits et les technologies respectueux de l'environnement".

<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=CELEX:52008DC0397:EN:NOT>

procédures d'adjudication soient écologiques. La Commission a développé des critères de marchés publics verts communs aux Etats membres dans dix secteurs prioritaires, dont l'alimentation et les services de restauration.

Par ailleurs, la Commission Européenne a mis en ligne le site **Green Public Procurement**, consacré à l'achat public éco-responsable³⁰. Y sont recensés de multiples informations, dont un manuel sur les marchés publics écologiques.

La campagne Procura +

Procura+ a été mise en place en 2004 par l'ICLEI, association des Gouvernements locaux pour le développement durable³¹. Le but est d'**aider les administrations publiques à travers l'Europe à mettre en place des politiques d'achats responsables**, et de promouvoir les initiatives ainsi lancées.

Actuellement, la Campagne compte 26 participants dont des membres issus de 6 pays européens. Le site de la campagne centralise des informations pratiques, des pistes de réflexions et de nombreux outils fonctionnels pour évaluer sur le terrain sa politique d'achats et l'améliorer. Les guides et outils sont spécifiques aux différents domaines d'achats : fournitures, restauration, bâtiment, transports, etc. Les actions menées par les différentes villes participant à la campagne sont également présentées en ligne.

Parmi celles-ci figure l'exemple de Ferrara, en Italie, qui témoigne bien des profonds changements et possibles blocages qu'implique le passage à la restauration collective locale et/ou bio. Comme bien d'autres collectivités, la Ville de Ferrara a donc adopté une méthode en « pas à pas » qui s'est avérée efficace.

³⁰ http://ec.europa.eu/environment/gpp/index_en.htm

³¹ Le Conseil international pour les initiatives écologiques locales (ICLEI) a été fondé en 1990 sous le parrainage du Programme des Nations Unies pour l'environnement, de l'Union internationale des villes et pouvoirs locaux et du « Center for Innovative Diplomacy ». L'ICLEI a pour mission de lancer et servir un mouvement international de communes, qui grâce au cumul des actions locales, enregistrent des améliorations notables de la situation écologique mondiale et des conditions de développement durable. L'ICLEI compte plus de 1082 membres dans 68 pays. Source : site de l'ICLEI : <http://www.sommetjohannesburg.org/groupes/frame-iclei.html>

Des choix écologiques pour les cantines de la ville de Ferrara *Région Emilia-Romagna, Italie*

Description

La ville Ferrara (135 000 habitants) a commencé à se fournir en achats alimentaire bio dès 1994, à la demande d'un groupe de parents souhaitant que les cantines des écoles et des jardins d'enfants procurent une alimentation plus saine à leurs enfants. Ils ont ainsi initié une politique d'achats municipaux verts, intégrée par la suite à l'Agenda 21 local de la ville. La démarche s'est effectuée pas à pas. L'analyse du secteur agricole de la province révélant que celui-ci était propice à une politique d'achats locaux, un groupe d'experts a établi une liste de produits qui pourraient être servis (issus des secteurs biologiques, biodynamique, agriculture raisonnée) sans que cela suppose des frais supplémentaires. Puis le système a été lancé en 1994 avec l'introduction de produits bio dans deux jardins d'enfants : tout d'abord des produits non périssables. Après un an, l'initiative étant réussie, elle fut étendue à tous les jardins d'enfants et crèches pour la période 1995-1998. Après cette période, un appel d'offre spécifique a été effectué pour l'approvisionnement des cantines d'écoles, jardins d'enfants et crèches. L'idée était d'obliger les fournisseurs contractant à donner la priorité aux produits sains, de qualité, de préférence locaux et bio.

En 2000, 50% de la nourriture servie était bio. Alors qu'en 1994 les calculs préparatoires montraient que s'axer sur des produits bio exclusivement aurait coûté 50% de plus que le non-bio, en 2000, ce chiffre était descendu à 13%. Au fil des années, les appels d'offre ont été étendus : davantage de structures concernées, davantage de produits. A l'heure actuelle 90% des repas servis dans les crèches, écoles et jardins d'enfants municipaux sont bio, ce qui représente une dépense totale de 1 440 000 € par an, ainsi investie localement.

La politique d'achats écologiques de la ville s'est depuis 1994 largement étendue, au-delà des achats alimentaires. Fournitures, transports, énergie, produits d'entretiens etc. sont à présent concernés, démontrant qu'être à l'écoute des citoyens permet d'être innovant et de s'appuyer sur les communautés pour assurer le succès des mesures mises en place. Cependant tout n'est pas allé de soi : les problèmes principaux au début de l'expérience étaient le manque de disponibilité continue des produits bios et leur prix. Le premier problème est aujourd'hui résolu ; quant aux prix, on peut penser que la demande toujours plus forte en produits bio continuera à les faire baisser. Et malgré ces difficultés, le succès de cette expérience sur le long terme démontre que se fournir en produits bio est un système viable. Cette initiative pionnière a d'ailleurs inspiré des projets similaires dans la Région, prouvant là que ces politiques d'achats responsables sont bel et bien reproductibles.

Plus d'informations :

www.comune.fe.it/agenda21locale

Source : Procura+ Manual – A Guide to Cost Effective

www.procuraplus.org

« Good Food in the Public Plate », des partenariats ONG–pouvoirs publics pour une restauration publique durable

Londres, Royaume-Uni

L'ONG Sustain s'emploie depuis plusieurs années à ce qu'une alimentation de qualité et s'appuyant sur des critères de durabilité soit offerte dans les services de restauration publique de Londres. En travaillant en partenariat avec les acteurs importants de Londres, divers projets ont été menés pour organiser l'approvisionnement local en informant les producteurs, en réduisant les coûts de transport, en travaillant au niveau des marchés de gros, en développant une marque « local to London » et en organisant des rencontres pour partager les expériences. Les projets ont bénéficié du soutien de la Mairie de Londres, une Commission de l'Alimentation y ayant été établie en 2004. Cela a permis de mettre en place une politique ambitieuse en la matière. En 2006–2008, £3.5million (4 millions €) ont été alloués à différents projets comme des formations gratuites pour développer l'expertise du personnel administratifs et personnel de cantine dans les écoles, les hôpitaux, les maisons de retraites et les prisons dans la ville capitale (plus de 1000 personnes formées).

En complément à ces démarches, un guide pratique a été publié pour mettre en place des systèmes de restauration plus durables dans le secteur public : écoles, hôpitaux, prisons, services sociaux, administrations diverses etc. Concrètement, le guide cadre ce que sont la restauration collective et l'alimentation durable, mais aussi fournit des conseils concernant les partenariats à mettre en place, la manière dont l'approvisionnement public fonctionne, les aspects législatifs etc. Une série de quinze bonnes pratiques y est analysée, originaire du Royaume-Uni et d'ailleurs. Le guide contient aussi des indications sur les produits de chaque région et saison, un modèle d'organisation stratégique, des listes de fournisseurs, des indications sur les possibilités de subventions et plus d'une centaine de liens renvoyant à des associations et structures compétentes et autres guides et publications utiles.

Contacts

Sustain

sustain@sustainweb.org

www.sustainweb.org

4. Promouvoir la diffusion des circuits courts

Un autre enjeu de taille est de sortir ces circuits de leur statut de niche et de faire en sorte qu'ils se diffusent dans toutes les couches sociales. Permettre l'accès de tous, quels que soient ses revenus, à ce type d'achat est un enjeu fondamental. Les fonds de solidarité entre consommateurs, mis en place dans certains Partenariats Locaux de Solidarité entre Producteur et Consommateurs³² ; ou le Contrat Social Multipartite (cf. infra) sont quelques exemples de ces outils associant circuits courts et innovation sociale. Ce dernier exemple est en outre inspiré de la stratégie de cohésion sociale du Conseil de l'Europe qui, dans sa

³² Exemple en Ile de France : www.paniersolidaires.fr

recommandation « Pour une consommation alimentaire responsable »³³, estime qu'il est nécessaire « *développer le dialogue et la coopération entre les pouvoirs publics et les différents acteurs de la consommation responsable, et de prendre des mesures susceptibles de donner une impulsion forte aux engagements sociaux qui animent l'économie solidaire (...)* » ; et que le Conseil de l'Europe « *a le devoir d'encourager la création d'une synergie entre les administrations, les citoyens et les entreprises autour de cette prise de conscience devenue incontournable.* »

Soutenir les mises en réseaux

Du fait de leurs atouts considérables, les circuits courts sont l'objet d'un intérêt croissant de la part des pouvoirs publics. Cela se manifeste, on l'a dit, à travers la réorientation de marchés publics, par le lancement de projets de recherches cofinancés, mais aussi sous forme d'appui à la mise en réseau.

Parmi les appuis des pouvoirs publics, il faut distinguer les appuis nationaux et européens, qui s'impliquent dans la définition de cadres légaux, indicateurs, dans l'appui à la mise en réseau ; et les aides et projets plus régionaux, prenant éventuellement appui pour partie sur des fonds européens, mais globalement plus engagés dans des actions concrètes du fait de leur proximité sur le terrain.

Les mesures de soutiens financiers permettent notamment aux réseaux de fonctionner de manière plus coordonnée, par exemple en embauchant un salarié coordinateur-administrateur, tout en conservant une place au bénévolat dont se nourrissent certains types de circuits courts. C'est le cas par exemple pour les Voedselteams, en Belgique : ces partenariats locaux de solidarité producteurs-consommateurs, créés en 1996, comptent aujourd'hui 110 groupes locaux. Cet essor s'est appuyé notamment sur le travail de cinq coordinateurs salariés. Le tout permet d'organiser l'association sur trois piliers non hiérarchiques, aux compétences réparties : bureau central (coordination, promotion, etc.), bureaux régionaux (conseils pour le démarrage, contrôles qualités, etc.), groupes locaux, autonomes et portés par les citoyens.

³³ Recommandation 1786 (2007) « Pour une consommation alimentaire responsable », de l'Assemblée parlementaire [https://wcd.coe.int/ViewDoc.jsp?Ref=CM/AS\(2007\)Rec1786&Language=lanFrench&Ver=final](https://wcd.coe.int/ViewDoc.jsp?Ref=CM/AS(2007)Rec1786&Language=lanFrench&Ver=final)

Le Contrat Social Multipartite, pour promouvoir la consommation durable auprès de personnes surendettées

Strasbourg, France

Mené par Iris, Inter-réseau Européen des Initiatives Éthiques et Solidaires, le Contrat Social Multipartite (CSM), a été conçu et lancé dans le cadre des activités de la Plateforme de Dialogue sur les Initiatives Éthiques et Solidaires du Conseil de l'Europe.

En 2007, 13 bénéficiaires en situation d'exclusion économique et de surendettement et 8 partenaires institutionnels et associatifs se sont réciproquement engagés, par contrat, à concevoir et adapter de projet d'apprentissage et découverte de la consommation responsable et citoyenne. Le projet prend appui sur trois piliers : une relation de partenariat (bénéficiaires partenaires) plutôt que d'assistantat ; l'engagement de l'ensemble des partenaires sur des objectifs partagés d'inclusion sociale et un chemin d'inclusion sociale défini ensemble ; l'introduction d'une dimension citoyenne dans l'inclusion sociale, notamment avec la consommation responsable et la finance éthique et solidaire.

Les structures partenaires impliquées sont : CRESUS (organisation spécialisée dans l'accompagnement des personnes surendettées et qui assure aussi le crédit social, les services sociaux publics concernés) ; CARITAS (épiceries sociales), les AMAP (Associations pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne), et des magasins du Commerce Equitable, (ces trois réseaux assurant l'accès à la consommation de base à des prix moins chers grâce à la collecte de fonds de solidarité) ; la Chambre de Consommation d'Alsace (qui assure un appui en termes de formation- accompagnement sur la consommation responsable) ; la NEF (Nouvelle Economie Fraternelle, pour l'accès à un compte bancaire, à un compte d'épargne solidaire et au crédit pour des petites activités économiques et/ou éventuellement des entreprises d'insertion si la réinsertion se pose en termes d'emploi).

Plusieurs actions ont été proposées : adhésion à l'AMAP pour l'accès aux paniers de légumes à un prix réduit (grâce au fond de solidarité des adhérents de l'AMAP), ateliers de cuisine et de sensibilisation à l'alimentation saine, différentes conférences sur la réduction des frais des ménages et la consommation responsable, etc. Les partenaires-bénéficiaires ont également ouvert un compte d'épargne à la NEF. Au terme de la première année, les parties prenantes ont souligné que le projet a permis de ne pas faire de l'assistantat traditionnel, mais de mettre en place une dynamique d'association, de responsabilisation afin de se réinsérer dans la société. Sur les dix premiers bénéficiaires, trois ont pu effacer leurs dettes au terme de la première année, et ont poursuivi d'eux-mêmes le projet, sous la forme d'une association afin de préserver les liens qui se sont tissés au cours de cette année. Par ailleurs l'expérience pilote a été reconduite en décembre 2008, avec dix nouvelles personnes en quête d'emploi ou allocataires du Revenu Minimum d'Insertion.

Plus d'informations : IRIS – <http://www.iris-network.eu/>

Conclusion

Consommer une alimentation saine, écologiquement et socialement responsable, transformée au plus près de son lieu de production : voilà quelques uns des principes revendiqués par les circuits courts comme simple règle de bon sens mais aussi priorités vis-à-vis de la problématique du réchauffement climatique. Ces filières, au-delà de leur fonction d'approvisionnement, présentent aussi d'intéressantes possibilités en termes de cohésion sociale, de dynamisation des territoires et d'innovation, d'environnement et de santé. Au final, ce que ces circuits proposent est bien la possibilité d'une nouvelle rationalité économique, pour lier protection du consommateur et développement durable.

L'essor global du secteur n'est pas exempt de fortes disparités. Les Etats et les régions constituent des terreaux plus ou moins fertiles pour l'émergence de telles initiatives. Les contextes varient, en fonction d'éléments naturels (climat, relief...) et humains (contexte socio-économique, vivacité associative locale, perception de l'alimentation, politiques agricoles passées et en vigueur...). Si l'on peut bien parler d'innovation sociale pour désigner les circuits courts, il est clair que le soutien des décideurs politiques doit désormais permettre leur diffusion plus avant. Ces filières ont pour atout de revêtir de multiples formes, ce qui doit permettre de toucher plus de personnes, aux attentes, besoins, budgets, emplois de temps..., eux-aussi divers. Les exemples développés au cours de ce cahier, en particulier ceux s'intéressant aux liens entre circuits courts et services à la personne, entre circuits courts et inclusion sociale, ébauchent des pistes d'actions pour construire des filières responsables et accessibles à toutes et tous.

Un autre enjeu fondamental est de permettre le développement de productions destinées à une consommation locale en premier lieu, par des installations d'agriculteurs et par la réorientation de l'offre actuelle. Le soutien des décideurs politiques, à tous échelons, s'avère alors nécessaire, pour élaborer des cadres politiques et économiques favorables à l'épanouissement de production et consommation durables, pour développer les marchés publics incluant des clauses sociales et environnementales, pour permettre la diffusion et la reproductibilité des expériences actuelles. Si l'échelon local est par définition celui où s'épanouissent les circuits courts, « circuits de proximité », d'autres niveaux de réflexion et de décisions, tels l'Union européenne ou encore les coopérations transfrontalières, n'en sont pas moins primordiaux pour que se développent ces filières et pour que les échanges d'expériences s'effectuent.

La relocalisation des flux de production alimentaire apparaît comme une réponse indispensable aux enjeux de souveraineté alimentaire –au Nord comme au Sud–, aux problèmes environnementaux liés à l'agriculture intensive, au maintien de l'emploi rural et agricole. Elle est en somme nécessaire à la construction de modes de production et consommation durables. Les vertus des circuits courts sont pour cela une opportunité à saisir, dès à présent. Tout semble donc en place pour que le politique s'ouvre à l'intérêt des circuits courts et prenne des initiatives pour encourager cet outil d'un développement économique réel et durable.